



VILLE DE LEWARDE

Novembre 2020

Site internet de la ville : <https://www.ville-lewarde.fr/>

Le mot du Maire

La fin des vacances de la Toussaint s'est révélée être un moment épique de cette crise de la Covid19.

Deux jours avant la rentrée, « on rentre à 8h30 ou à 10h ? ». Décision « à 10h » dans un 1er temps. « Non en fait, ce sera à 8h30 ». La municipalité de Lewarde n'apprend plus ces informations par voie institutionnelle, mais par les chaînes d'infos en continue BFM ou CNEWS, pour ne citer qu'elles...

Le port du masque obligatoire dès 6 ans. « On a doté les écoles ? ...euh, non ? Bon, les maires, débrouillez-vous ! »

Voilà deux exemples d'incohérence ? d'amateurisme ? de manque de décision franche ? (Vous choisirez la réponse qui vous convient).

Pour la gestion de cette crise, les maires sont en première ligne pour organiser un service public efficient protégeant la population et notamment les enfants avec des décisions tardives et/ou hésitantes de l'Etat.

C'est pour cela que l'association des P'tits Louwardois (parents d'élèves) et la municipalité ont décidé de doter de 2 masques réutilisables les 154 élèves de l'école primaire Roger Salengro afin d'amoindrir les dépenses des familles et aider à la sécurité de nos élèves.

A l'heure où j'écris ces quelques lignes, je pense également à nos commerçants et artisans locaux qui, par décision gouvernementale, doivent rester fermés car jugés « non essentiels », quand les grandes chaînes commerciales et grands magasins peuvent eux rester ouverts. Je vous parlais quelques lignes plus haut d'incohérence, d'amateurisme... j'y ajouterai un réel manque de logique !

**« Nous ne pouvons plus nous serrer la main,
mais nous pouvons encore nous serrer les coudes ».**



Denis MICHALAK,
Maire de Lewarde

Action citoyenne

Des couturières se sont mises à la tâche.

Leur but : offrir des masques en tissu aux enfants de familles en situation sociale difficile.

Vous pouvez vous joindre à cette action en contactant avec M. Claude Sombrin, adjoint à la jeunesse, au 06.99.23.11.20.

Relais d'Assistantes Maternelles (RAM)

Cet article tient lieu d'appel à candidature.

Le réseau intercommunal, animé par Mesdames Delforge et Poitau, est à la recherche de candidat(e)s habitant la commune pour ce travail de garde éducative des jeunes enfants, s'exerçant à domicile.

Pour découvrir avec plus de précision le métier, il suffit de contacter le 07 89 34 77 27.

La Poste

La poste est enfin ouverte de nouveau le samedi matin.

Après une fermeture du bureau de poste le samedi matin sans aucunement en avoir averti la municipalité, Monsieur le Maire et Monsieur le Député ont convaincu les responsables de la poste de réouvrir ce créneau. La tenue du « mini » ou plus grand marché, la proximité géographique des commerces a renforcé dès novembre la fréquentation du bureau le samedi et répond à un besoin essentiel de la population. Restons vigilants.

Marché mensuel

Il se tiendra sous une forme élargie le 28 novembre de 9 h à 12 h pour offrir aux acheteurs des produits divers de qualité avec la participation de Xavier Planchon (légumes bio), Rockn'soup de Nadège Siodniak, (soupes), le pré d'Anchin de Madame Sophie Willot (fruits bio non produits localement : bananes, oranges..., bonbons bio ...), Artisans du Monde (produits d'épicerie issus du Commerce Equitable : café, thé, chocolat, épices, ...).

Deux nouveaux venus au marché :

- le « **comptoir de Flore** » de M. Philippe Lacomblez pour découvrir des bières locales artisanales, (dont une bière triple brassée à Arleux) et du foie gras non industriel.
- Le traiteur « **Chef Christophe.s** » pour emporter des plats préparés (couscous ou choucroute)
- les « savoureuses en Nord », gaufres sucrées et salées de **M. Jean-Luc Férant** confectionnées artisanalement.

La municipalité espère vivement que sa volonté d'animer le centre-ville en complément des commerces locaux rencontrera un écho favorable auprès de la population pour maintenir et développer l'initiative.

L'ouverture du marché est soumise aux autorisations liées aux plans vigipirate et sanitaire en vigueur le 28 novembre.

11 novembre

Une manifestation officielle, en petit comité pour répondre aux injonctions de la préfecture, a été organisée aux deux monuments aux morts de la commune.

Monsieur le Maire Denis Michalak, Monsieur le député Alain Bruneel, entourés d'élus municipaux ont observé une minute de silence et procédé au dépôt d'une gerbe aux monuments aux morts ainsi que Monsieur Plutot, président de la FNACA.



Ils étaient accompagnés de Messieurs Baert et Roggenbock, porte-drapeaux de la FNACA qui ont honoré de leur présence cette cérémonie intimiste.

La fin de la guerre 14-18 a été commémorée et l'hommage aux combattants morts pour la France rendu dans des conditions que l'on espère tout autre l'an prochain.

Chaque génération a un devoir de mémoire. Cette période historique catastrophique pour la France, l'Europe et le monde ne peut s'oublier.

Coronavirus : aide financière

Pour les salariés et dirigeants salariés cotisant au régime de retraite Agirc-Arrco, Malakoff Humanis, dans le cadre de son Action sociale Agirc-Arrco, met à disposition une aide exceptionnelle d'urgence.

Son objectif : venir en aide aux cotisants Agirc-Arrco qui rencontrent des difficultés financières, liées notamment à une baisse de revenus dans le cadre de la crise sanitaire.

Cette aide sera attribuée une seule fois, dans la limite de 1500 € en fonction de la situation du salarié.

Comment en bénéficier ?

Si vous cotisez à l'institution de retraite complémentaire Malakoff Humanis, vous devez envoyer votre demande avant le 31 décembre par mail : aideexceptionnelle.agircarrco@malakoffhumanis.com

Le service de gestion des aides individuelles vous enverra par courrier une demande d'intervention sociale à compléter ainsi que la liste des documents à joindre.

Cette aide vous sera versée après analyse de votre dossier et si votre situation sociale le justifie.



9 élèves de CM1 et CM2 de l'école Salengro ont été élus par leurs pairs pour les représenter au sein du conseil municipal des enfants, sous l'œil attentif et bienveillant de Monsieur Alain ROLLOS, Conseiller municipal délégué à la citoyenneté.

Malheureusement, les contraintes sanitaires actuelles empêchent la programmation dans un bref délai d'une réunion officielle en mairie de ces jeunes élus. Néanmoins, cela n'arrête pas pour autant l'investissement des élèves qui, avec leurs professeurs, œuvrent à bâtir des projets sur le thème de l'environnement en accord avec les programmes scolaires. Les conclusions de leurs travaux seront présentées dès que possible en réunion du conseil municipal des enfants.

Sont élus : Penda Bâ, Logan Blot, Leila Daoud, Félicia Duflos, Tilian Feuilloley, Bertille Halluin, Alexandra Karolewicz, Jules Leverd, Chloé Pétain.



Protocole sanitaire

La municipalité a développé le service rendu aux écoles.

Dès la rentrée de Toussaint, des agents communaux s'affairant habituellement dans des salles communales qui sont pour le moment fermées, ont été redéployés dans les écoles pour appliquer le plus strictement possible des mesures préventives pour éviter le plus possible toute contamination. Le personnel de service s'active au nettoyage des locaux et à la désinfection des zones de passage des élèves.

Aussi, afin d'éviter au maximum le brassage d'enfants, chaque école possède dorénavant sa propre garderie. La réorganisation du service de restauration scolaire et de garderie répond parfaitement au protocole sanitaire.



Masques obligatoires

Depuis novembre, le port du masque est obligatoire pour les élèves dès 6 ans.

Pour aider concrètement et financièrement les familles à répondre à cette injonction, il a été procédé à la remise de masques aux élèves le vendredi 13 novembre dernier.

L'association des parents d'élèves "les P'tits Louwardois" a offert un masque en tissu à chaque élève de l'école Salengro ainsi qu'une boîte de masques chirurgicaux par classe.

La municipalité a, de son côté, participé à cette action en offrant, elle aussi, un masque en tissu à chaque enfant.



Travaux

Les employés des services techniques ont mis à profit les vacances scolaires de la Toussaint pour réaliser quelques travaux de peinture à l'école élémentaire.

Ils ont procédé également au nettoyage du cimetière et au fleurissement des monuments aux morts.



Environnement

Installation de poubelles

De nouvelles poubelles ont été installées devant la mairie, sur la place Elsa Triolet et près du feu tricolore à l'intersection de l'ex-route nationale avec la rue d'Erchin.



Odeurs indésirables

Des habitant(e) signalent souvent au hasard de rencontres fortuites avec des conseillers municipaux la présence continue, dans leur habitation, de mauvaises odeurs provenant des systèmes d'évacuation publique des eaux usées.

Il est demandé aux habitant(e)s qui subiraient ces inconvénients de les faire connaître en mairie. Ces signalements seront systématiquement transmis à Noréade pour une intervention dans les meilleurs délais.

Mégots : fabrication de cendriers

Les agents communaux sont en train de fabriquer des cendriers qui seront installés dans les prochaines semaines devant les lieux les plus fréquentés.

Fumeurs : utilisez-les et participez à la protection de notre environnement commun.

Autres collectes

Les bouchons de bouteilles en plastique, les stylos usagés peuvent être déposés à l'accueil en mairie. Ces déchets seront valorisés.



Nuisances sonores des plaques « route Nationale »

Monsieur le Maire a interpellé à de trop nombreuses reprises Monsieur le Président de Cœur d'Ostrevent à ce sujet. A l'heure où ces lignes sont écrites, la société Eiffage doit réaliser d'ici à quelques jours, le long des rues Pasteur et Famille Dervaux, des travaux afin que ces nuisances cessent. Un long combat qui semble enfin trouver une issue !

Sécurité

Plan Vigipirate

En raison de l'application du plan vigipirate renforcé malheureusement à cause de récents attentats sur le territoire français, en plus des écoles, des barrières de protection ont été installées face à l'église.

Stationnement : code de la route

Ces dernières semaines, la Police est intervenue plusieurs fois dans les rues de la ville, et notamment aux abords des écoles, pour verbaliser les véhicules incorrectement stationnés. De nouveaux passages des forces de police sont prévus dans les semaines à venir.

Nettoyage des trottoirs

Il est impératif de débarrasser les trottoirs encombrés de feuilles mortes devant votre domicile. Ceci, surtout, pour éviter les accidents comme les chutes de passants et pour que l'eau de pluie puisse être absorbée sans difficulté par les avaloirs.

Conduite : remise à niveau pour les aînés

Monsieur GULLO, directeur d'école de conduite en retraite, organise des cours de remise à niveau entièrement gratuits à l'attention des aînés. Les séances auront lieu dès que possible le samedi après-midi, à l'auto-école de Lewarde.

COVID oblige : prendre rendez-vous au 0681506413.

